



# Réunion d'association

## Plan de Prévention des Risques Technologiques de la SARA et RAG

Le 17 juillet 2009



## Ordre du jour

### Réunion PPRT 17 juillet

- Ouverture de la réunion
- Présentation de l'Alea technologique et du zonage brut (intervention DRIRE)
- Présentation des orientations possible en matière d'urbanisme et de prescriptions sur le bâti existant – projet de règlement (intervention DDE)

#### · Débat



· Etudes en cours et calendrier de mise en œuvre du plan de



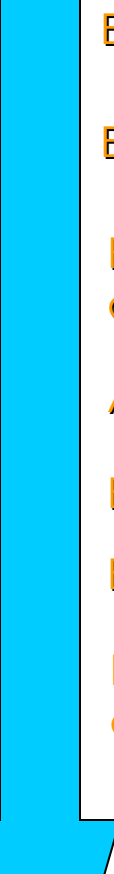


## Éléments de contexte

- **Objectif** : réduire les risques, agir sur l'existant et préserver l'avenir
- **Installations concernées**: SEVESO AS
- **Définition** : SUP annexée au PLU
- **Élaboration** : prescrit par AP, une phase technique puis une phase de concertation, enquête publique et approbation par AP.
- **Contenu** : note de présentation, documents graphiques, règlement (urbanisme, construction, usage,...)
- **Financement des mesures** : État, CL, Exploitants



# Chronologie

- 
- Juillet 2007 EDD RAG reçu en préfecture
  - Juillet 2008 EDD SARA reçu en préfecture
  - 19 février 2008 Réunion CLIC : projet d'AP de prescription du PPRT et périmètre d'étude
  - 27 mars 2008 Arrêté de prescription du PPRT  
Élaboration de la cartographie des aléas - DRIRE  
Élaboration de la cartographie des enjeux – DDE
  - 23 avril 2009 Réunion d'association : présentation des aléas et des enjeux
  - 17 juillet 2009 Réunion d'association : présentation Zonage brut –  
Éléments de stratégie

# Cartographie des aléas : méthodologie



# L'aléa technologique : définition

**Probabilité** d'un phénomène dangereux (de A à E)  $\times$

**Intensité** de ces effets (très graves, graves, significatifs, indirects)

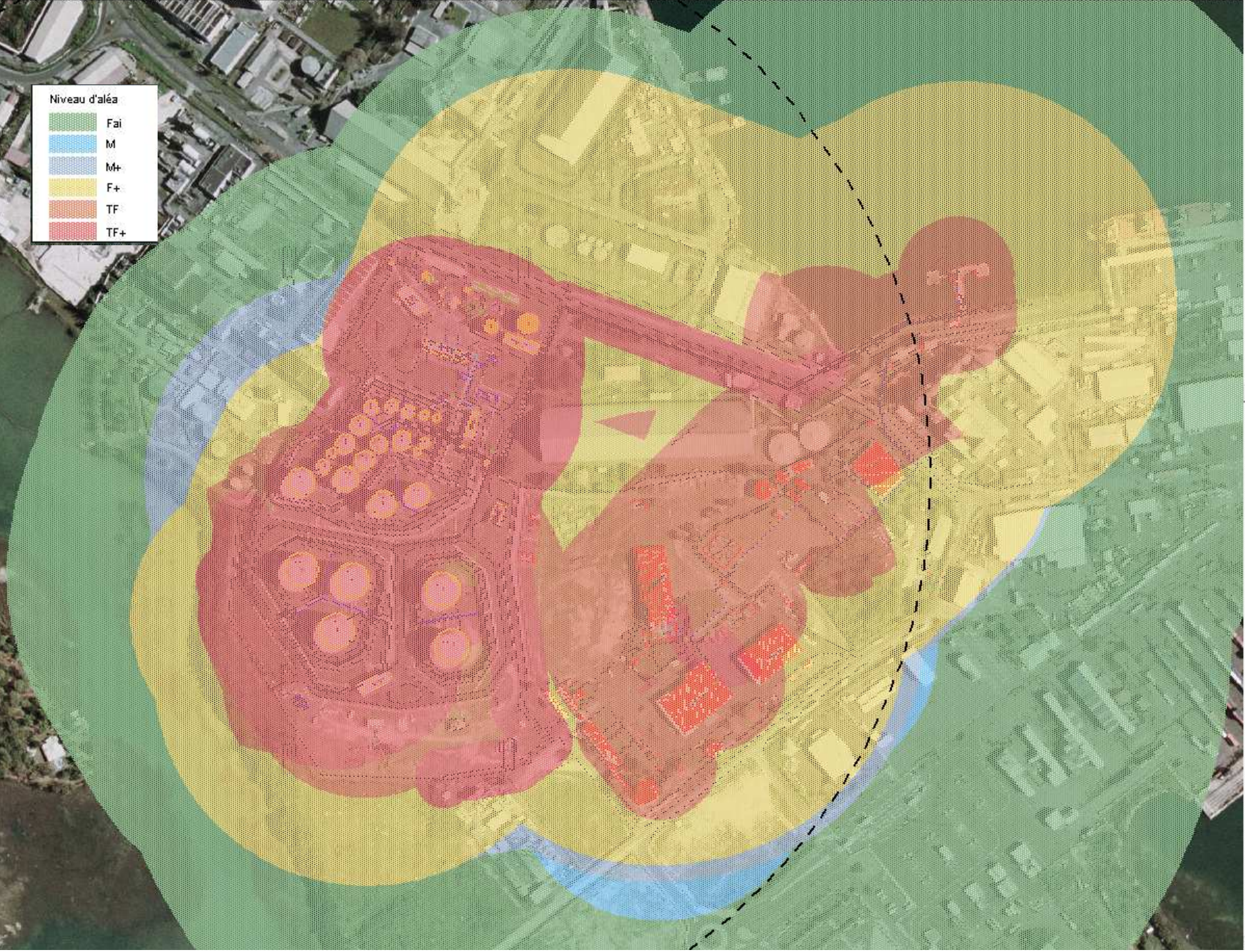


**Aléa technologique**

Niveau maximal d'intensité de l'effet toxique, thermique ou de surpression sur les personnes, en un point donné	Très grave			Grave			Significatif			Indirect
	>D	5E à D	<5E	>D	5E à D	<5E	>D	5E à D	<5E	Tous
Cumul des classes de probabilités d'occurrence des phénomènes dangereux en un point donné										
Niveau d'aléa	TF+	TF	F+	F	M+	M	Fai			

Niveau d'aléa

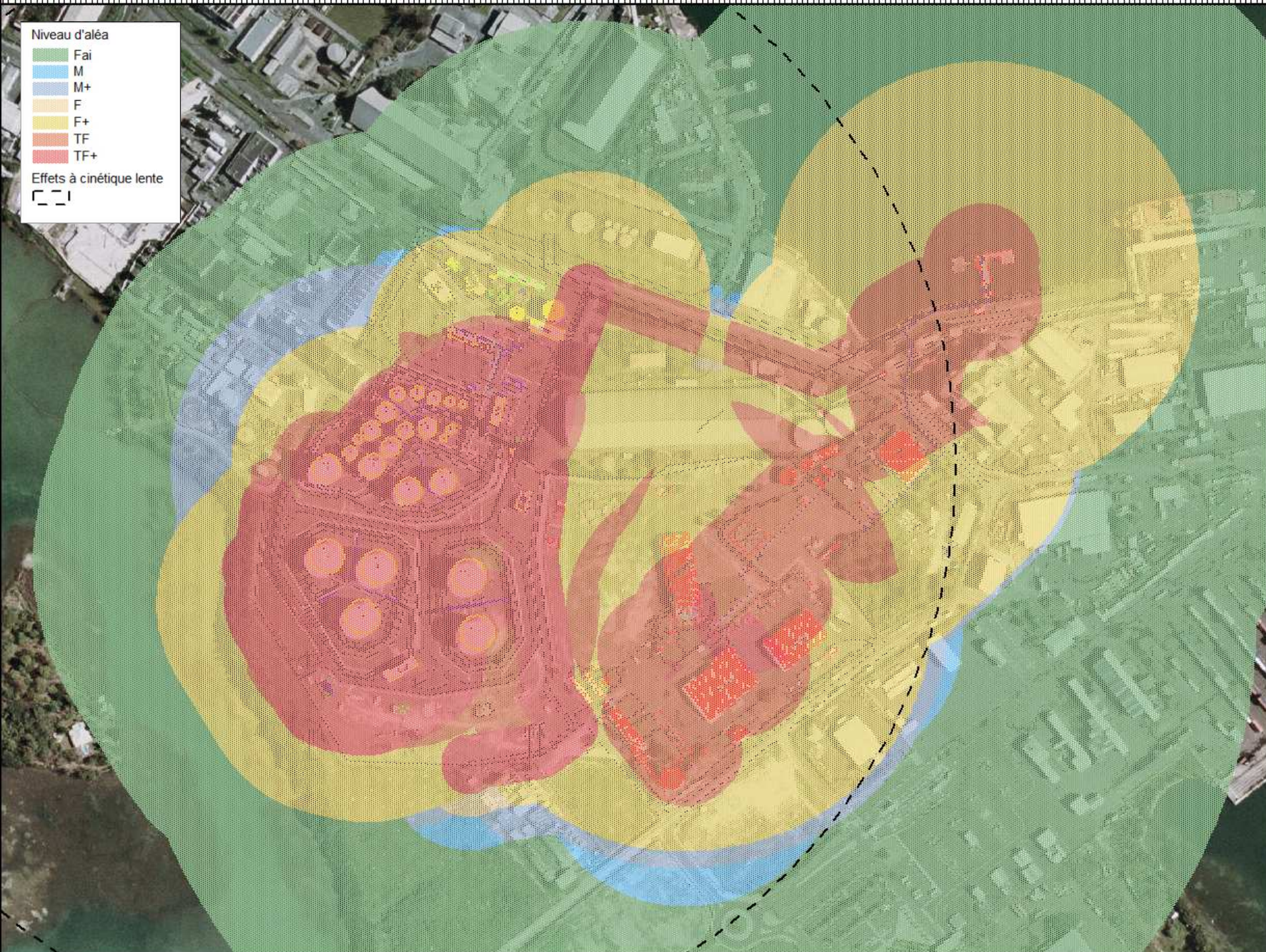
Fai	Fai
M	M
M+	M+
F+	F+
TF	TF
TF+	TF+



Niveau d'aléa

- Fai
- M
- M+
- F
- F+
- TF
- TF+

Effets à cinétique lente





# Cartographie des aléas : les évolutions

- Réduction du risque sur la RN 10 par enterrement de la canalisation essence et amélioration des traversées sous la route (intensité et probabilité)
- Réduction des effets thermiques à l'ouest du site par:
  - ✓ installation de détecteurs d'hydrocarbures au poste de chargement camion (probabilité)
  - ✓ réduction des longueurs de lignes (intensité)

# Chronologie des principales phases du PPRT

Mise en place du CLIC



Information du CLIC



Arrêté préfectoral de prescription



Concertation phase clé

Étude de dangers



Délimitation du périmètre d'étude

Définition des aléas

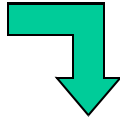
Étude enjeux

Investigations complémentaires

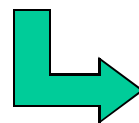
Étude Vulnérabilité

Coût du foncier

Adaptabilité des outils



Stratégie du PPRT



Élaboration du projet de PPRT

Enquête Publique

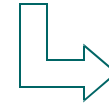


Procédure du PPRT



Arrêté préfectoral d'approbation

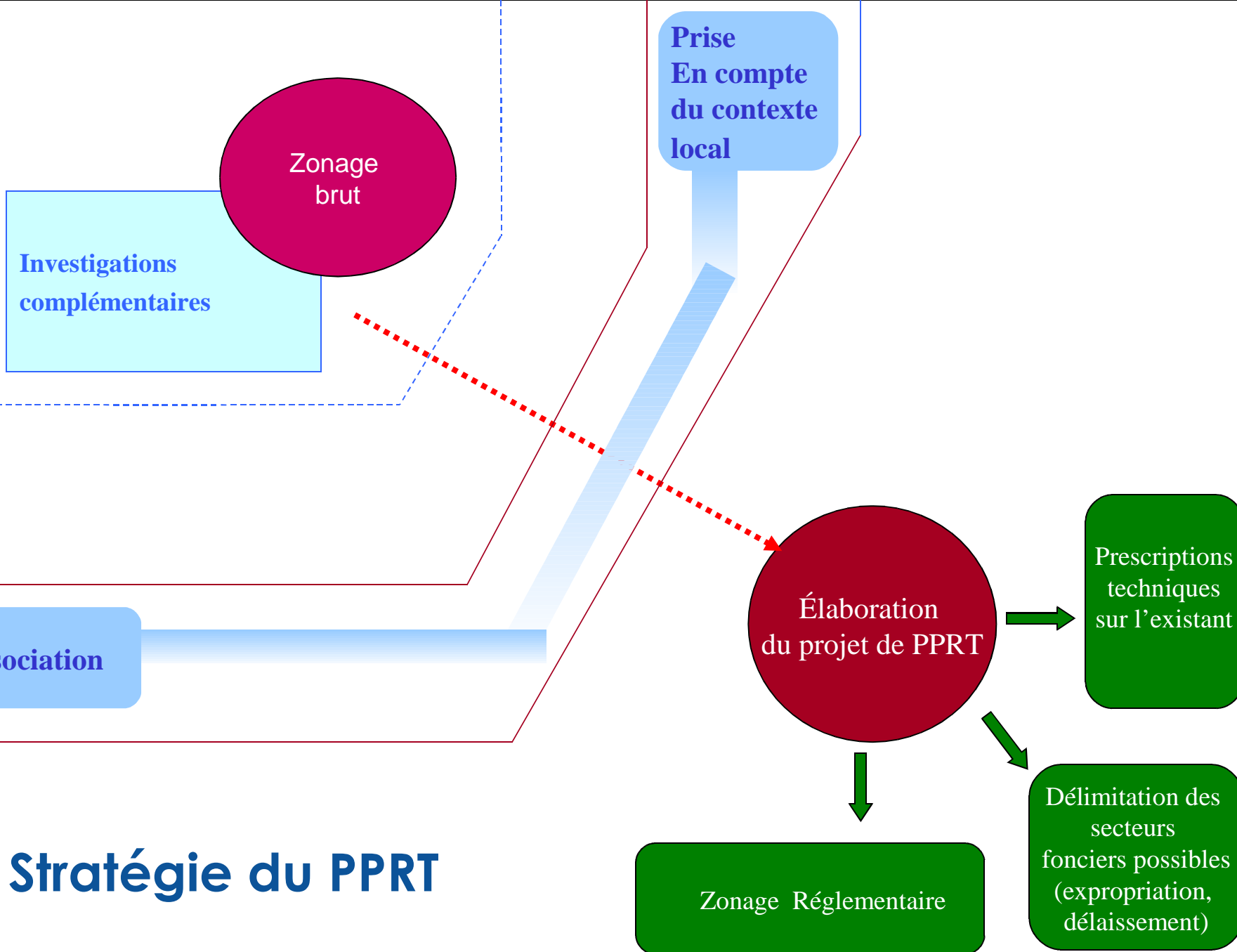
Convention de financement





# La Stratégie du PPRT

# Stratégie du PPRT





# Stratégie du PPRT

- Phase clé de la démarche
- A partir du zonage brut et des investigations complémentaires :

—————→ Présenter et expliquer les mesures inéluctables

—————→ Présenter et expliquer les choix possibles en fonction du contexte local

—————→ Échanger avec les parties associées

—————→ Définir la stratégie du PPRT



# Les investigations complémentaires

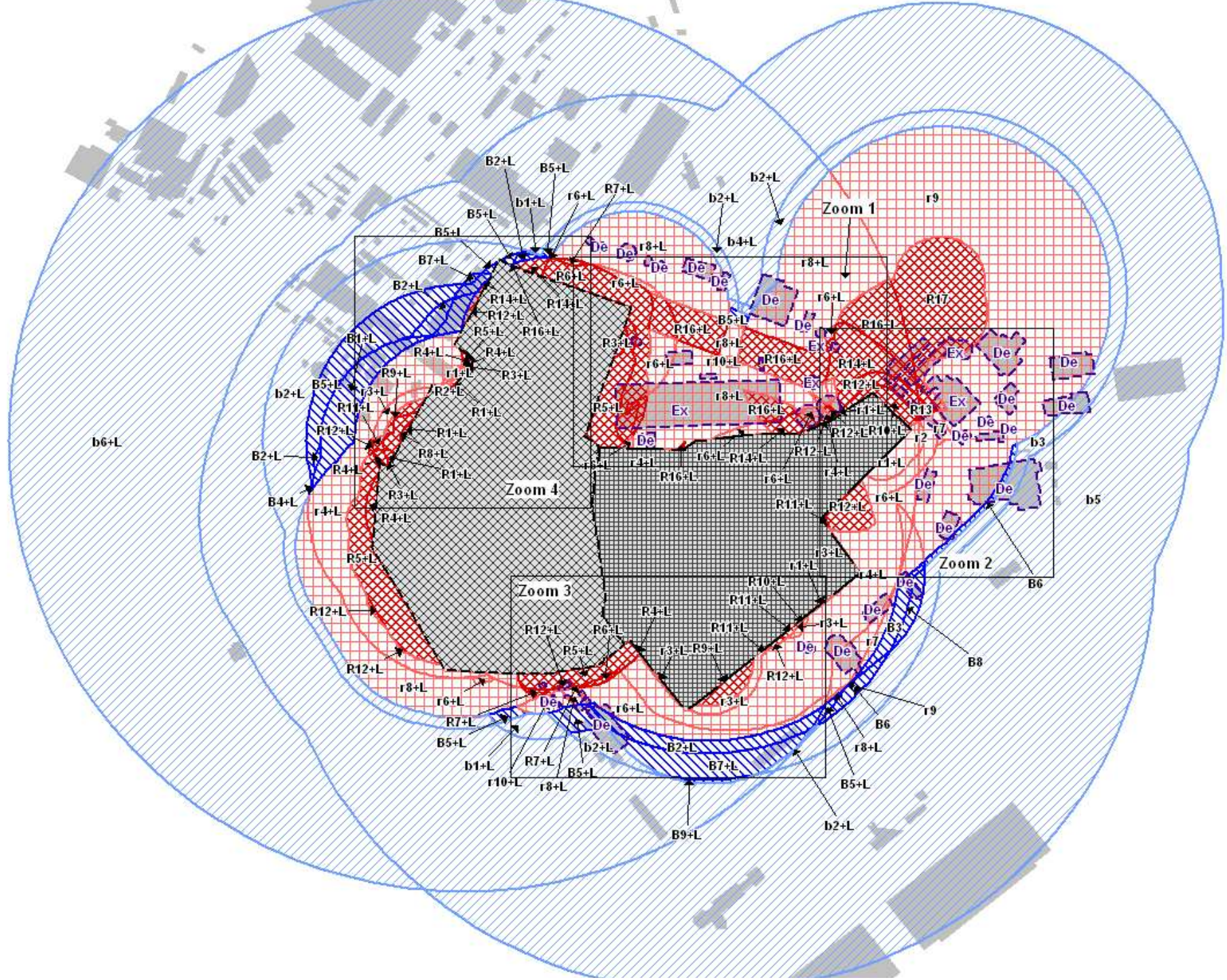
- Pour une meilleure réponse réglementaire du PPRT à un niveau d'exposition donné
- Protéger les personnes et non les biens
- Basé sur la superposition des cartographies des aléas et des enjeux

## Deux types d'investigations :

- Étude de vulnérabilité
- Estimation foncière



# Pré-zonage brut

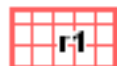


# Principes de réglementation

## Zonage "Brut"



Zone d'interdiction stricte R



Zone d'interdiction r

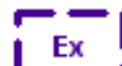


Zone d'autorisation B



Zone d'autorisation b

## Mesures foncières



Secteurs où pourra potentiellement être mis en oeuvre l'expropriation

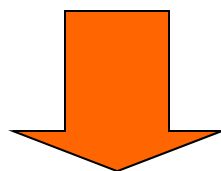


Secteurs où pourra potentiellement être mis en oeuvre le délaissement



## Situation du PPRT de Jarry

- Aléa + enjeux connus.
- Études sommaires de vulnérabilité du bâti terminées.
- Lancement des études détaillées de vulnérabilité (CETE + INERIS + DDE)...
- Estimation financière des mesures foncières + renforcement du bâti



- Projet de règlement finalisé
- Zonage brut
- Note de présentation du PPRT



# Chronologie 2009 - 2010





# Et après ?

❖ En parallèle :

Mise à disposition des documents en mairie de Baie Mahault et sur le site internet de la DRIRE ([www.ggm.drire.gouv.fr](http://www.ggm.drire.gouv.fr))

Adresse mail afin de recueillir les questions du public :  
[eeti.drireggm@industrie.gouv.fr](mailto:eeti.drireggm@industrie.gouv.fr)



**Merci de votre attention**



## Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de la pointe Jarry - commune de Baie Mahault (établissements SARA et Rubis Antilles Guyane)

> Arrêté n°2008-405 AD/1/4 du 27 mars 2008 de prescription du PPRT pour l'établissement SARA et Rubis Antilles Guyane sur la commune Baie Mahault

### Les documents généraux sur les PPRT

- > Poster "élaboration des PPRT- procédure administrative et démarche d'élaboration"
- > Poster informatif sur les PPRT
- > Guide à destination des élus locaux

### Les documents d'élaboration du PPRT de la pointe Jarry

- > [Carte du périmètre d'étude](#)

### Consultation du public

Dans le cadre de la concertation liée à l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques (PPRT), vous pouvez **envoyer vos observations** à l'adresse suivante : [eeti.drireggm@industrie.gouv.fr](mailto:eeti.drireggm@industrie.gouv.fr)

### Les réunions d'association

**Première réunion : le 23 avril 2009**